

# Mézenc Loire Meygal

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JANVIER 2019



**RÉTROSPECTIVE :  
DANS NOS COMMUNES**

**LES CHAMPS  
D'ACTIONS**

**LES SERVICES DE  
VOTRE COLLECTIVITÉ**



# Un territoire de 22 communes

**ALLEYRAC**  
130 habitants  
Maire : Nadine LEGAZ  
04 71 57 37 33  
[mairie.alleyrac@orange.fr](mailto:mairie.alleyrac@orange.fr)

**FREYCENET LA TOUR**  
110 habitants  
Maire : Jean-Marc FARGIER  
04 71 03 83 55  
[mairiefreycenetlatour@orange.fr](mailto:mairiefreycenetlatour@orange.fr)

**LES VASTRES**  
213 habitants  
Maire : Jean-Pierre DANDOIS  
04 71 59 50 92  
[mairielesvastres@orange.fr](mailto:mairielesvastres@orange.fr)  
[www.lesvastres.fr](http://www.lesvastres.fr)

**SAINT FRONT**  
443 habitants  
Maire : Philippe DELABRE  
04 71 59 51 17  
[mairie.saint.front43@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.front43@wanadoo.fr)  
[www.saintfront43.fr](http://www.saintfront43.fr)

**CHADRON**  
283 habitants  
Mairie : Michel MOUILLAUD  
04 71 03 81 63  
[mairiedechadron@wanadoo.fr](mailto:mairiedechadron@wanadoo.fr)  
[www.mairiedechadron.fr/](http://www.mairiedechadron.fr/)

**GOUDET**  
59 habitants  
Maire : Joël LACOUR  
04 71 57 15 80  
[mairiedegoudet@orange.fr](mailto:mairiedegoudet@orange.fr)

**MONTUSCLAT**  
142 habitants  
Maire : Robert MACHABERT  
04 71 08 41 44  
[montusclat.mairie@wanadoo.fr](mailto:montusclat.mairie@wanadoo.fr)

**SAINT JULIEN-CHAPTEUIL**  
1929 habitants  
Maire : André FERRET  
04 71 08 70 14  
[mairiestjulienchapteuil@wanadoo.fr](mailto:mairiestjulienchapteuil@wanadoo.fr)  
<https://www.saintjulienchapteuil.fr/>

**CHAMPCLAUSE**  
207 habitants  
Maire : Emmanuel PALHIER  
04 71 65 02 60  
[mairie.champclause@orange.fr](mailto:mairie.champclause@orange.fr)  
[www.mairiedechampclause.fr/](http://www.mairiedechampclause.fr/)

**LANTRIAc**  
1943 habitants  
Maire : Pierre BRESSELLE  
04 71 05 10 86  
[mairie.lantriac@wanadoo.fr](mailto:mairie.lantriac@wanadoo.fr)  
[www.la-mairie.com/lantriac](http://www.la-mairie.com/lantriac)

**MOUDEYRES**  
108 habitants  
Maire : Raymond GAGNE  
04 71 08 31 39  
[mairiedemoudeyres@orange.fr](mailto:mairiedemoudeyres@orange.fr)  
<https://www.moudeyres.fr/>

**SAINT MARTIN DE FUGÈRES**  
211 habitants  
Maire : Jean-Pierre PONS  
04 71 03 82 16  
[mairie.stmartindefugeres@orange.fr](mailto:mairie.stmartindefugeres@orange.fr)

**CHAUDEYROLLES**  
103 habitants  
Maire : Joël DEVIDAL  
04 71 59 50 45  
[mairiedechaudeyrolles@wanadoo.fr](mailto:mairiedechaudeyrolles@wanadoo.fr)  
<https://www.chaudeyrolles.fr/>

**LAUSSONNE**  
1035 habitants  
Maire : Pierre GENTES  
04 71 05 11 74  
[mairie.laussonne@wanadoo.fr](mailto:mairie.laussonne@wanadoo.fr)  
[www.mairie-laussonne.fr](http://www.mairie-laussonne.fr)

**PRÉSAILLES**  
149 habitants  
Maire : Jean-Jacques PEIRO  
04 71 03 94 33  
[mairie.presailles@gmail.com](mailto:mairie.presailles@gmail.com)  
[www.presailles.net/](http://www.presailles.net/)

**SAINT PIERRE EYNAC**  
1117 habitants  
Maire : Raymond ABRIAL  
04 71 03 00 56  
[commune-stpierre-eynac@orange.fr](mailto:commune-stpierre-eynac@orange.fr)

**FAY-SUR-LIGNON**  
392 habitants  
Maire : Christian CHORLIET  
04 71 59 51 63  
[mairiefaysurlignon@wanadoo.fr](mailto:mairiefaysurlignon@wanadoo.fr)  
[www.faysurlignon.fr/](http://www.faysurlignon.fr/)

**LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE**  
1806 habitants  
Maire : Michel ARCIS  
04 71 03 80 01  
[mairie-du-monastier-sur-gazeille@wanadoo.fr](mailto:mairie-du-monastier-sur-gazeille@wanadoo.fr)  
[www.le-monastier-sur-gazeille.net/](http://www.le-monastier-sur-gazeille.net/)

**SALETTES**  
148 habitants  
Maire : Francis DELMAS  
04 71 57 36 26  
[mairie.sallettes702@orange.fr](mailto:mairie.sallettes702@orange.fr)

**FREYCENET LA CUCHE**  
115 habitants  
Maire : Angèle ROCHETTE  
04 71 03 86 26  
[freycenet-la-cu.mairie@wanadoo.fr](mailto:freycenet-la-cu.mairie@wanadoo.fr)  
[freycenetlacuche.free.fr](https://freycenetlacuche.free.fr)

**LES ESTABLES**  
345 habitants  
Maire : Philippe BRUN  
04 71 08 34 38  
[mairie.lesestables@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesestables@wanadoo.fr)

**QUEYRIÈRES**  
326 habitants  
Maire : Jean-Pierre SABATIER  
04 71 57 60 90  
[mairie.queyrieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.queyrieres@wanadoo.fr)



Voici le deuxième bulletin d'information de notre collectivité regroupant les communes du Mézenc, de la Loire et du Meygal. J'espère qu'il vous apportera les informations nécessaires sur les actions de notre communauté de communes.

Voilà donc maintenant deux ans que la fusion des deux intercommunalités est effective, durant ce temps là nous nous sommes attachés à harmoniser l'ensemble de nos compétences et préparer les nouvelles obligations que la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) nous impose.

Je veux remercier les personnels de notre collectivité qui se sont investis dans cette mutation et également les élus communautaires pour leur assiduité aux diverses réunions.

La compétence économique a été retirée du Conseil Départemental au profit des Régions et des communautés de communes. Cette décision n'est pas sans conséquences pour notre collectivité et notamment pour les aides aux activités économiques auprès des entreprises, commerçants et artisans.

Nous avons engagé une réflexion sur le développement de zones économiques qui est et doit être un poumon de notre territoire.

Deux études viennent d'être diligentées, la première sur le développement de notre station de ski, la deuxième sur l'optimisation de gare patinoire de Lantriac. Ces deux études nous amèneront à réfléchir et faire des choix en matière d'équipements ludiques indispensables au développement du tourisme, mais également pour la population locale.

Du nouveau cette année du côté de l'office de tourisme intercommunal (OTI). Depuis juillet 2018 la Communauté de Communes gère en direct notre OTI. Un nouveau directeur a été recruté, une partie du personnel existant a été repris et de nouvelles embauches ont vu le jour. L'ensemble du personnel est composé de quatre personnes auquel viennent se rajouter des saisonniers en période de fortes affluences. Les quatre antennes sont conservées à savoir Les Etables, Le Monastier, St Julien Chapteuil et Fay-sur-Lignon. À partir de janvier 2019, la gestion sera assurée par un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) qui sera composé d'élus et de professionnels du tourisme.

Cette année 2019 sera mise à profit pour commencer à harmoniser notre système de collecte et de traitement des ordures ménagères. En effet, nous adhérons à deux SICTOM différents et la loi nous impose, à partir de 2020, un mode de gestion commun pour l'ensemble du territoire. Tout cela est à l'étude et nous veillerons à ce que le coût de ce service soit le moins élevé possible.

La loi nous impose de prendre la compétence eau et assainissement sur l'ensemble du territoire en 2020. La majorité des élus n'est pas favorable à ce projet et nous pouvons nous opposer à cela avec « une minorité de blocage ». Il semble que cette minorité soit atteinte, ce qui permettra de reporter l'échéance en 2026.

Depuis début 2018, nous assurons l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire) que l'État nous a imposé. Pour ce faire nous avons recruté un ancien agent de l'État. Cette personne va travailler à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et étroite harmonie avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) que vient d'approuver le Pays du Velay.

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection Inondations (GEMAPI) incombe dorénavant aux communautés de communes en lieu et place de l'État. Cette nouvelle mission présente un nouveau coût pour notre collectivité (environ 20000 €). Nous sommes en discussion avec les communautés de communes voisines pour que ce service soit assuré en essayant de maîtriser les coûts.

Force est de constater que l'État se décharge sur les communautés de communes en imposant beaucoup de compétences sans qu'en face il n'y ait les compensations financières pour assurer ces services. Certaines compétences sont d'ailleurs amputées aux communes (urbanisme, eau et assainissement). Cela voudrait il dire que nos gouvernants souhaitent la disparition de la commune ? Cet échelon de vie administrative de nos communes rurales est pourtant très important.

**Bonne année 2019.**

**Philippe DELABRE**  
**Président**

# DANS NOS COMMUNES...

La communauté de communes accompagne aussi les communes dans des projets d'investissement ou de fonctionnement, par le biais de fonds de concours, de subvention aux associations ou simplement par les services qu'elle met en place. Voici une rétrospective en images pour 2018...



## **ALLEYRAC**

Multiple rural



## **CHADRON LAUSSONNE PRESAILLES ST MARTIN DE FUGERES**

Itinérance numérique



## **CHAMPCLAUSE**

Aide au parc du lac  
Bleu



## **CHAUDEYROLLES**

Soutien à la maison  
du Fin Gras



## **FAY/LIGNON**

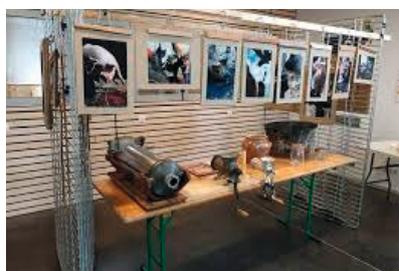
Soutien au projet  
"Le Lignon retrouvé"



## **FREYCENET LA CUCHE**

Déneigement de la  
voirie rurale

# DANS NOS COMMUNES...



## FREYCENET LA TOUR

Fonds de concours  
espace numérique



## GOUDET

Projet  
d'aménagement de la  
passerelle suite aux  
inondation



## LANTRIAIC

Étude la Gare -  
patinoire et  
Transcévenole



## LE MONASTIER/GAZEILLE

Aménagement extérieur  
multi-accueil



## LES ESTABLES

Travaux à la station de ski  
du Mézenc



## LES VASTRES

Création circuit  
VTT FFC

# DANS NOS COMMUNES...



## **MONTUSCLAT**

Entretien chemin  
de randonnée



## **MOUDEYRES**

Soutien à la ferme des  
frères PERREL



## **SAINT FRONT**

Aménagement de bourg



## **SAINT-JULIEN CHAPTEUIL**

Mise en place de parcours  
de course d'orientation



## **SAINT-PIERRE EYNAC**

Aménagement de la  
plateforme de la Biofloral



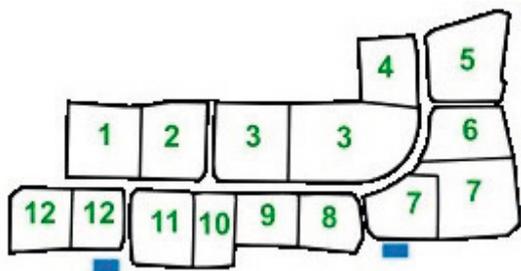
## **SALETTES**

Soutien au festival  
"Salettes en fêtes"



## **QUEYRIERES**

Mise en place d'une  
itinérance nordique  
Ardèche/Haute-Loire



- 1 - Aux saveurs d'Antan
- 2 - Joël DOUÏX - Facadier Douix
- 3 - LCS - Transports
- 4 - KSM - Métallerie
- 5 - Fabien MICHEL - Maçon Michel
- 6 - Garage Peyrelon
- 7 - BROC - Travaux routiers
- 8 - Raymond Huré - Paysagiste
- 9 - DELIDAG Oulali - Apiculteur Delidag
- 10 - EURL ROMU - Matériels Romu
- 11 - Philippe MAGNIN
- 12 - Aux points du Jour - Squash

## ▼ Vente zone artisanale de Lachamp

L'année 2018 a permis de vendre les derniers lots disponibles de la zone de Lachamp.

Ces ventes permettent d'affirmer un certain dynamisme de l'entreprenariat local dans divers domaines. Les dernières installations concernent : une entreprise de travaux routiers : Broc, un paysagiste R Hure, un atelier de transformation des produits de la ruche G.Delidag, une entreprise de location de mini finisseur et aménagement extérieur l'EURL Romu et l'extension de LCS. Le lot 11 quant à lui a été revendu au profit de Philippe Magnin.

## ▼ Aménagement plateforme Biofloral

La communauté de communes propose une plateforme sur mesure pour accueillir le projet d'agrandissement de l'entreprise BIOFLORAL en contrebas du Rond Point de Lachamp. Les travaux de terrassement ont été réalisés par une entreprise locale SAGNARD TP et la maîtrise d'oeuvre par le cabinet AB2R. Le permis de construire a été déposé fin 2018 ; les travaux devraient commencer au printemps.

À noter qu'une opération similaire est en cours pour les terrains attenant d'une surface d'environ 10000 m<sup>2</sup> pour l'installation de l'entreprise BRUNETON sur une surface de 6000 m<sup>2</sup> environ. Les 4000 autres m<sup>2</sup> doivent permettre d'accueillir une ou deux entreprises supplémentaires sur un emplacement qui reste stratégique grâce à sa proximité avec la RN 88.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Ce qu'ils en pensent...



Sébastien Musnier, vous êtes repreneur de la boucherie du Meygal. En quoi le dispositif d'aide aux petits artisans avec point de vente vous a aidé ?

"Je dois reconnaître que cette aide a permis le développement de ma surface de vente et une mise aux normes dès le démarrage de l'activité sans attendre..."

**Sébastien MUSNIER,**  
**boucherie du Meygal**



## ▼ Aides individuelles aux entreprises

La communauté de communes Mézenc Loire Meygal a mis en place, dès 2017, une convention avec la région Auvergne Rhône Alpes pour s'inscrire dans le programme d'aide aux artisans et commerçants avec point de vente. En deux ans, avec la Région qui aide à hauteur de 20 % investissements dans la limite de 50000 € de dépenses, la communauté de communes a accompagné financièrement 10 entreprises dans leur projet de création/reprise ou modernisation de leurs activités à hauteur de 10 % pour un montant total de 17 000 € d'aides.

Ont bénéficié des aides les entreprises suivantes :  
Boulangeries : Chazot et Bazzana à Saint-Julien Chapeuil, Achard à Lantriac, Le garage des Pandraux à Lantriac, MCF aux Etables, les restaurants L'estaminet et le Barriol à Saint-Julien Chapeuil, l'auberge de Saint Front, les boucheries des Monts Breysse au Monastier-sur-Gazeille et du Meygal à Saint-Julien Chapeuil.

En parallèle dans le cadre de la convention signée avec le département pour l'aide à l'immobilier d'entreprise, ce sont aussi 10 entreprises qui ont bénéficié d'une aide de la communauté de communes et parfois du département selon la taille du projet. Sont concernées les entreprises suivantes : Contrôle technique et Intermarché du Monastier, entreprise Biofloral, Raymond HURE, Roland BERARD et Aux points du jour à Saint-Pierre Eynac, SAS SOULAS, NCL et FINICA à Saint-Julien Chapeuil, entreprise AMC sur Lantriac.

# COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

## ▼ Réflexion horizon 2022

La communauté de communes aujourd'hui adhère à deux SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) : entre Monts et Vallées et Emblavez Meygal. Ainsi, les habitants ne sont pas sur le même pied d'égalité puisqu'ils se voient appliquer une fiscalité différente. Outre l'harmonisation obligatoire de la fiscalité d'ici 2022, il est nécessaire de se poser des questions sur le devenir des syndicats existants.

Le choix a été fait en lien avec les deux SICTOM de confier une étude à un intervenant extérieur afin d'élaborer différents scénarii devant permettre aux élus de faire des choix.

## ▼ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté de communes Mézenc Loire Meygal a prescrit, le 1er mars 2018, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ( PLUI) ; nous sommes allés à la rencontre de Gilbert RUEL, chargé d'urbanisme, pour en savoir plus sur ce document.

### **La communauté de communes va élaborer un PLUI, quel est l'intérêt d'un tel document ?**

Le Plan Local d'urbanisme qui couvrira les 22 communes de la communauté de communes étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement en phase avec les réalités et le fonctionnement du territoire, respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Il doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, conciliant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire, et qui mutualise les moyens et les compétences dans une intercommunalité cohérente et équilibrée.

### **Quel sera son impact sur le territoire ?**

Le PLUI détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, etc. Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

### **Concrètement que contiendra-t-il ?**

Le contenu d'un PLUI est défini par le code de l'urbanisme. Il comprend obligatoirement :

- Un rapport de présentation. C'est un diagnostic complet du territoire : logement, économie, agriculture, environnement, patrimoine... Il permet d'identifier les enjeux et les besoins.
- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). C'est le document pivot du PLUI. À partir des conclusions du rapport de présentation, le PADD doit répondre aux besoins identifiés et définir les grandes orientations pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire.
- Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Ces orientations sont un zoom sur un quartier ou une thématique (habitat, transport). Elles schématisent le projet de la collectivité.
- Un règlement. Le règlement doit répondre au PADD et le mettre en œuvre. Il définit un plan avec différentes zones : U (urbaine), Au ( À urbaniser), A (agricole), N (naturelle). Le règlement fixe aussi les règles applicables pour chaque zone : activités et constructions autorisées, apparence architecturale, hauteur, implantation, accès et stationnement, densité, réseaux...
- Des annexes. Elles contiennent des éléments d'information liés à l'urbanisme : plans des réseaux, plan des risques naturels et technologiques, servitudes d'utilité publique...

## **chiffres pour l'année 2018**

**Quelques**

**9** communes disposent d'un PLU ou d'une carte communale bénéficiant du service urbanisme

**35** permis de construire maison individuelle accordés

**315** autorisations d'urbanisme instruites en 10 mois

**46** certificats d'urbanisme pour construction d'une habitation délivrés

## ▼ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

### **Comment va se dérouler son élaboration ?**

Le PLUI est co-élaboré par les 22 communes de la communauté de communes, chaque maire fait partie du comité de pilotage chargé de suivre l'élaboration du document. En outre les conseils municipaux sont consultés à chaque étape de cette élaboration. Le dialogue et la concertation avec la population locale tiennent une place importante dans l'élaboration du PLUI.

Tout un chacun pourra s'informer :

- Sur la page 'Urbanisme' du site internet de la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal ;
- En découvrant l'exposition itinérante qui présentera l'évolution du PLUI ;
- En consultant dans chaque mairie ou au siège de la Communauté de Communes, un dossier de concertation mis à jour tout au long de la procédure avec les pièces qui la formalisent ;
- En lisant des articles dans la presse locale, le bulletin intercommunal, les bulletins communaux. et pourra participer ;
- en assistant aux réunions publiques ou aux ateliers thématiques qui seront organisés tout au long de la procédure ;
- en envoyant ses remarques ou questions au Président de la Communauté de Communes.

### **La communauté de communes sera-t-elle accompagnée pour ce grand chantier ?**

Bien sûr, vu la complexité du document, il est indispensable de s'entourer de spécialistes en urbanisme, en environnement.

La communauté de communes après appel d'offre a donc recruté le cabinet d'études Campus Développement pour élaborer le document. Parallèlement elle a confiée à la Chambre d'Agriculture la réalisation du diagnostic agricole du territoire.

En Outre, le Code de l'urbanisme prévoit que soient associés à l'élaboration du document s'ils le souhaitent :

- les services de l'État : les techniciens de la Direction Départementale des territoires seront nos interlocuteurs privilégiés ;
- les Chambres Consulaires : la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;
- les collectivités territoriales : la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de Haute-Loire ainsi que le Pays du Velay et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

### **Des mois de travail vont donc être nécessaires, quand peut on envisager disposer de ce PLUI ?**

En effet c'est un travail de longue haleine, la durée moyenne d'élaboration d'un PLUI est de 3,5 ans ; on envisage donc que le PLUI, dont les premières réunions de travail ont eu lieu fin octobre, sera terminé et approuvé courant 2022.



**Gilbert RUEL**  
**Chargé d'urbanisme**





## ▼ SCoT

Depuis 2012, le Pays du Velay s'est lancé dans un projet d'envergure : l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ; mission accomplie !!!

Le SCoT a été approuvé le 3 septembre 2018. Élaborer le SCoT a été l'occasion pour les 103 communes du Pays du Velay, de construire une vision commune et partagée du territoire pour les 20 prochaines années.

Pour cela, il s'agit de mobiliser tous les acteurs qui se sentaient concernés par l'avenir du Pays du Velay – habitants, acteurs économiques, associations, intercommunalités, communes, Etat – pour engager une dynamique de réflexion collective.

Ce projet d'aménagement et de développement a été ainsi l'occasion pour le Pays du Velay de trouver des réponses adaptées aux enjeux locaux :

- Mettre en place une organisation équilibrée et solidaire du territoire pour renforcer sa cohérence ;
- Favoriser la transversalité des politiques publiques et leur mise en cohérence dans un projet partagé ;
- Renforcer certains secteurs économiques (tourisme, industrie, agriculture, artisanat...);
- Limiter l'étalement urbain et garantir un développement durable ;
- Renforcer l'attractivité du territoire pour les jeunes actifs ;
- Mettre en valeur un patrimoine architectural et paysager d'exception.



Le dossier du SCoT du Pays du Velay comprend trois principaux éléments :

- le rapport de présentation, lui-même composé du diagnostic, de l'état initial de l'environnement, de la justification des choix et de l'évaluation environnementale.

Le SCoT s'appuie sur un diagnostic de territoire établi au regard des prévisions économiques et démographiques, et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement identifient les forces et faiblesses du territoire en les situant dans un contexte plus large et soulèvent les enjeux d'aménagement pour l'avenir. L'évaluation environnementale fait une analyse comparée des scénarios du SCoT ; elle analyse les incidences prévisibles de la mise en œuvre du schéma sur l'environnement, et les mesures de réduction ou de compensation des effets du SCoT.

- le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Le PADD fixe le cap, les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

## ▼ SCoT (suite)

▪ le document d'orientation et d'objectifs (DOO).  
Dans le respect des orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le document d'orientation et d'objectifs détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers. Il définit les conditions d'un développement urbain maîtrisé et les principes de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux, de mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages et de prévention des risques. Il s'agit d'un document opposable s'imposant, au travers du lien de compatibilité, à d'autres documents de planification tel que le PLU.

Le dossier complet du SCoT est disponible sur le site internet du Pays du Velay, [www.paysvelay.fr](http://www.paysvelay.fr)

L'approbation du SCoT ne représente pas une fin en soi. Bien au contraire, elle est le commencement d'une nouvelle étape : celle de la mise en œuvre du document, notamment au travers de sa déclinaison dans les documents d'urbanisme locaux (cartes communales, PLU et PLU intercommunal) et dans les documents de coordination ou de programmation de politiques sectorielles (Plans de Déplacements Urbains ou Programmes Locaux de l'Habitat). Les communes ou EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) ont 3 ans pour mettre leurs documents d'urbanisme locaux (cartes communales, PLU ou PLU intercommunal) en compatibilité avec le SCoT.

## ▼ GEMAPI

Autrefois, l'entretien des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues était traité à tous les niveaux : commune, département, région. Les "contrats de rivières" permettent de mobiliser des financements pour réaliser des travaux, comme par exemple la très belle restauration du Lignon à Fay.  
Depuis le 1er janvier 2018, l'État confie de façon exclusive et obligatoire cette mission aux communautés de communes. Cette nouvelle compétence, c'est la GEMAPI : GEStion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.

Dans une logique de bassin versant et de solidarité, la Communauté de Communes est en train de s'organiser avec les autres communautés de communes en aval, pour répondre à ce nouveau défi, et faire les travaux nécessaires pour éviter d'avoir à revivre des inondations que nous avons pu connaître par le passé.

L'État a donné la possibilité aux Communautés de créer sur leur territoire une taxe, affectée exclusivement à l'exercice de cette compétence. Les élus communautaires ont décidé de l'instaurer à partir de 2019, à hauteur de 19.000 €. Vous verrez donc bientôt apparaître une ligne GEMAPI sur votre taxe d'habitation, pour quelques euros, mais ...les petits ruisseaux font les grandes rivières !

### Le saviez vous ?

**375  
km**

*linéaires de rivières dans la  
Communauté de Communes  
Mézenc Loire Meygal.*



# CONSTRUCTION, ENTRETIEN & FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS



## ▼ Ecole de musique : la rentrée !

Ce sont quelques 197 élèves qui se sont inscrits dans les différents cursus qu'offre l'EMI, dans les différentes antennes de l'intercommunalité. Les pôles de St Julien Chapteuil et Lantriac accueillent en fonction des demandes de nouveaux cours comme le saxophone et la flûte traversière qui ont récemment ouvert.

Les élèves sont issus de 18 communes, dont 2 communes extérieures à la Communauté de communes du Mézenc Loire Meygal.

Le nouveau cours collectif « atelier guitare » réunit 19 inscrits pour sa première année de mise en place. Il s'agit de 6 cours collectifs répartis dans l'année pour apprendre la guitare sans solfège ou consolider des acquis.

### chiffres

Quelques

**197** élèves âgés de 5 à 70 ans | **22** enfants en cours d'éveil musical

lieux d'enseignements :

**4** Le Monastier sur Gazeille (pôle principal),  
Fay sur Lignon, Lantriac et St Julien Chapteuil.

**134** élèves en cursus complet | **39** inscrits à l'atelier chorale

## ▼ Des nouveautés côté activités de pleine nature ?

Dans le bulletin de janvier 2017, des projets en cours avaient été annoncés. Où en est la collectivité ?

### Extension du site VTT FFC.

L'ex Communauté de Communes du Mézenc Loire sauvage avait fait le choix de mettre en place un site VTT labellisé FFC, avec un balisage de plus de 390 kms de circuits, et 5 points de départs équipés aux normes de la Fédération.

Aujourd'hui, de nouveaux circuits VTT ont vu le jour, au départ des communes de Lantriac, St Julien Chapteuil, les Vastres, et bientôt Queyrières (Raffy), soit 190 km supplémentaires balisés ! Et pourquoi pas à l'avenir des circuits spéciaux vélo à assistance électrique ?

### Et le Trail ?

Entre l'espace trail du Meygal et de la Station trail "Haute Ardèche Lignon Meygal", des liaisons (parcours) pourraient voir le jour en 2020 !

Encore un peu de patience... .



# CONSTRUCTION, ENTRETIEN & FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

## ▼ Des nouveautés côté activités de pleine nature ?

La grande nouveauté de l'année 2018 :

### **La course d'orientation !**

Une demande forte de la part des établissements scolaires du territoire, ainsi que du comité départemental de course d'orientation de la Haute-Loire, a amené la collectivité à réfléchir à la mise en place de l'offre sur la commune de St Julien Chapteuil.

La course d'orientation, c'est quoi ?

Comment ça marche ?

Une carte spéciale d'orientation, une boussole, une bonne paire de baskets et c'est parti pour faire les meilleurs choix d'itinéraire entre les balises, tout en courant le plus rapidement possible.

Activité sportive de plein air, un défi mental accessible par le plus grand nombre !

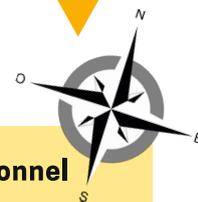


La Collectivité souhaite poursuivre :

### **la structuration de la filière escalade.**

Depuis 2013 et jusqu'à ce jour, de nombreux chantiers ont été réalisés : réhabilitation des sites d'escalade des Roches à Fay-sur-Lignon ; de la Roche pointue à Chaudeyrolles ; du rocher Tourte à Freycenet la Cuhe ; création du site d'initiation de Colempce et contrat de maintenance des sites.

Bonne nouvelle, en 2019 le site de la Tortue sur la commune de St Julien Chapteuil, actuellement classé "Terrain d'Aventure", sera réhabilité.



### **Rencontre avec un professionnel du tourisme...**

#### **Quel est l'intérêt de la CO (Course d'Orientation) sur le territoire Mézenc Loire Meygal ?**

Territoire boisé et vallonné, c'est pour ces deux raisons que le terrain se prête bien à la pratique.

En CO les espaces utilisés sont en général des secteurs boisés avec du relief. Le secteur d'Auteyrac, par exemple, correspond parfaitement à l'attente du pratiquant (Petit bois de pin et ancienne carrière).

De plus, ce territoire rural, axé sur le développement des activités de pleine nature, a permis aux 2 collèges de St Julien Chapteuil d'intégrer cette pratique sportive dans leur programme.

#### **Est ce une pratique en plein développement ?**

Elle est en évolution dans le milieu scolaire car c'est une activité qui nécessite des compétences intellectuelles d'analyse, de prises de décisions, de mémorisation conjugués à des capacités physiques. Mais malheureusement encore peu connue du grand public, elle est peu pratiquée en club et peu médiatisée à la différence de certains pays nordiques.



**Olivier BONNET**  
**Moniteur de randonnées**

# CONSTRUCTION, ENTRETIEN & FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

## ▼ Station de ski du Mézenc

Après une très bonne saison 2018/2019, où nous avons effectué un peu plus 60000 journées skieurs (fond et alpin confondus), nous voilà repartis pour la suivante.

De nombreux travaux de drainage et de profilage des pistes ont été effectués, une partie par l'entreprise Ribes des Etables, et l'autre par nos équipes, en louant une mini-pelle.

Cette année, un nouveau système de billetterie sera testé pour le domaine nordique, ce système devrait nous permettre d'avoir une plus grande visibilité sur le public que nous accueillons (origine, fréquence de pratique, etc.) et nous permettre également d'effectuer des contrôles de forfait à distance sans avoir à arrêter le skieur.

Ce système de billetterie est déjà utilisé dans de nombreux domaines nordiques français (Savoie, Hautes Alpes, Ardèche).

Pour le damage du ski alpin, la Communauté de Communes a fait l'acquisition d'une nouvelle dameuse qui va venir en complément de celle déjà présente sur le domaine mais qui commence à donner quelques signes de faiblesse. Il s'agit d'une machine d'occasion qui pourra le cas échéant intervenir sur le domaine nordique puisqu'elle est équipée de traceurs pour les pistes de ski de fond. Cette dameuse a été financée en grande partie par le Conseil départemental.

Côté personnel, près des 3/4 des employés de la saison dernière reviennent cette année et c'est une très bonne chose pour la professionnalisation des postes de travail. Cette année encore, tous les employés sont originaires du territoire Mézenc Loire Meygal.



## ▼ Pôle glisse

Patinoire ? Ski alpin ? Ski de fond ?

En lien étroit avec l'Éducation Nationale, des cycles pédagogiques reposant sur les fondements de l'éducation physique et sportive sont proposés à l'ensemble des établissements privés et publics du département de la Haute-Loire à tarifs préférentiels.

Des contenus d'apprentissage sont définis avec les enseignants, pour établir ensemble des situations pédagogiques adaptées, les modalités d'évolution et surtout les conditions de progression de l'enfant.



# CONSTRUCTION, ENTRETIEN & FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

## ▼ La gare - patinoire

### Ça bouge à La Gare – Patinoire

C'est en août dernier que Raphaël BONNET a quitté le poste de Directeur de la Gare. Il avait pris ses fonctions au début du projet. Il a concrétisé le lancement de l'établissement et contribué très largement à son rayonnement en apportant son dynamisme et ses idées. Nous lui souhaitons aujourd'hui une bonne route dans ses nouvelles fonctions au sein de Lugik Park, un espace de loisirs et notamment de luge 4 saisons qui sera lancé fin juin 2019 !

Pour poursuivre l'aventure de La Gare-Patinoire, pérenniser les actions mises en place et envisager de nouveaux développements, l'espace de loisirs de Lantriac a été intégré dans la gestion de l'Office de Tourisme. C'est aujourd'hui Pierre SEJALON qui assure la direction de l'ensemble des structures Tourisme et Loisirs. Cette réorganisation a permis de recruter Syril ANDREAU au poste de Responsable de La Gare – Patinoire. Syril vient apporter son expérience acquise notamment au sein du Parc animalier et d'attractions du Pal et en village de vacances. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. Autour de Syril ANDREAU vous retrouvez Camille SAGNARD et Fanélie BESSETTE en contrat d'apprentissage.



### Et si on se faisait peur à La Gare ?



Sous l'impulsion de la nouvelle équipe, La Gare Patinoire proposait mercredi 31 octobre sa première soirée Halloween avec au programme : patinage déguisé, décorations effrayantes, jeux de fumée et de lumières mais également un atelier maquillage (merci au Service petite enfance pour le sympathique coup de main !). Cette soirée destinée aux petits comme aux grands fut un franc succès avec plus de 130 patineurs déguisés ! Cette soirée fut également l'occasion d'élire Miss & Mister Monstres !

Pour ceux qui ont raté l'évènement rassurez-vous, il reviendra l'année prochaine et nous trouverons bien d'autres occasions de faire la fête sur les patins.

Pour ne rien rater de l'agenda, suivez-nous sur Facebook !



# CONSTRUCTION, ENTRETIEN & FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

## Quoi de neuf à La Gare ?

Un espace exceptionnel de loisirs. Une patinoire sans glace dans une gare sans train ! L'aventure est trop belle pour qu'elle ne soit pas encore prolongée !

En effet, aujourd'hui La Gare -Patinoire propose des activités complémentaires à la patinoire tels que les jeux en bois, le toboggan gonflable et même les Hoverkarts lorsque le temps le permet. Mais pour aller plus loin et faire de ce lieu un espace de loisirs tant indoor qu'outdoor, la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal s'est attachée les services du cabinet Sportnatura pour imaginer le futur de l'établissement et ses axes de développement. À l'issue de la consultation 3 axes majeurs ont été définis :

- Plateforme pour l'itinérance du Grand Massif : Un lieu d'accueil et d'information pour « orienter » les vacanciers, promeneurs, cyclistes vers le Grand Massif Mézenc Loire Meygal.

- Site d'aventures et de loisirs sur roues : afin de poursuivre l'aventure de la patinoire à roues, l'idée est de proposer d'autres loisirs sur roues. Les idées ne manquent pas !  
En intérieur avec des modules de skate / trottinette...  
À l'extérieur avec un pump-track (un circuit hyper ludique pour se propulser à l'aide de hoops, de bosses, de virages surélevés, ...), un espace tout-terrain avec des véhicules électriques... Et pourquoi pas des vélos à assistance pour s'évader sur la Transcévenole... Pour les plus audacieux, des rampes freestyle pour se « challenger » entre amis en roller, en skate, en trottinette !

- Étape & départ de la Transcévenole : un espace d'accueil structuré offrant des services de qualité aux rouleurs, marcheurs de la Transcévenole (espace étape, services liés aux vélos...).



## ▼ Travaux sur la transcévenole

Un premier pas pour l'aménagement de la Transcévenole... .

Depuis l'inauguration de la Gare Patinoire peu d'investissements avaient été réalisés en lien avec le site, c'est pourquoi la communauté de communes a décidé sur la période 2018 – 2020 de réaliser d'une part l'aménagement en stabilisé roulant de la Transcévenole de la Gare de Lantriac à celle des Badioux, étalé sur deux années budgétaires, pour un montant de 80 000 € environ, ainsi que la mise en sécurité des abords immédiats de la patinoire en créant une déviation de la voie en empruntant un ouvrage d'art délaissé.



## ▼ Point sur les accueils des jeunes enfants dans nos crèches

Sur l'ensemble de notre territoire, le service petite enfance dispose également de 4 Multi-accueils (Lantriac, Laussonne, Le Monastier-sur-Gazeille, Saint Julien Chapeuil) et d'une Micro-crèche (Les Estables) afin d'accueillir les jeunes enfants de la Communauté de Communes.

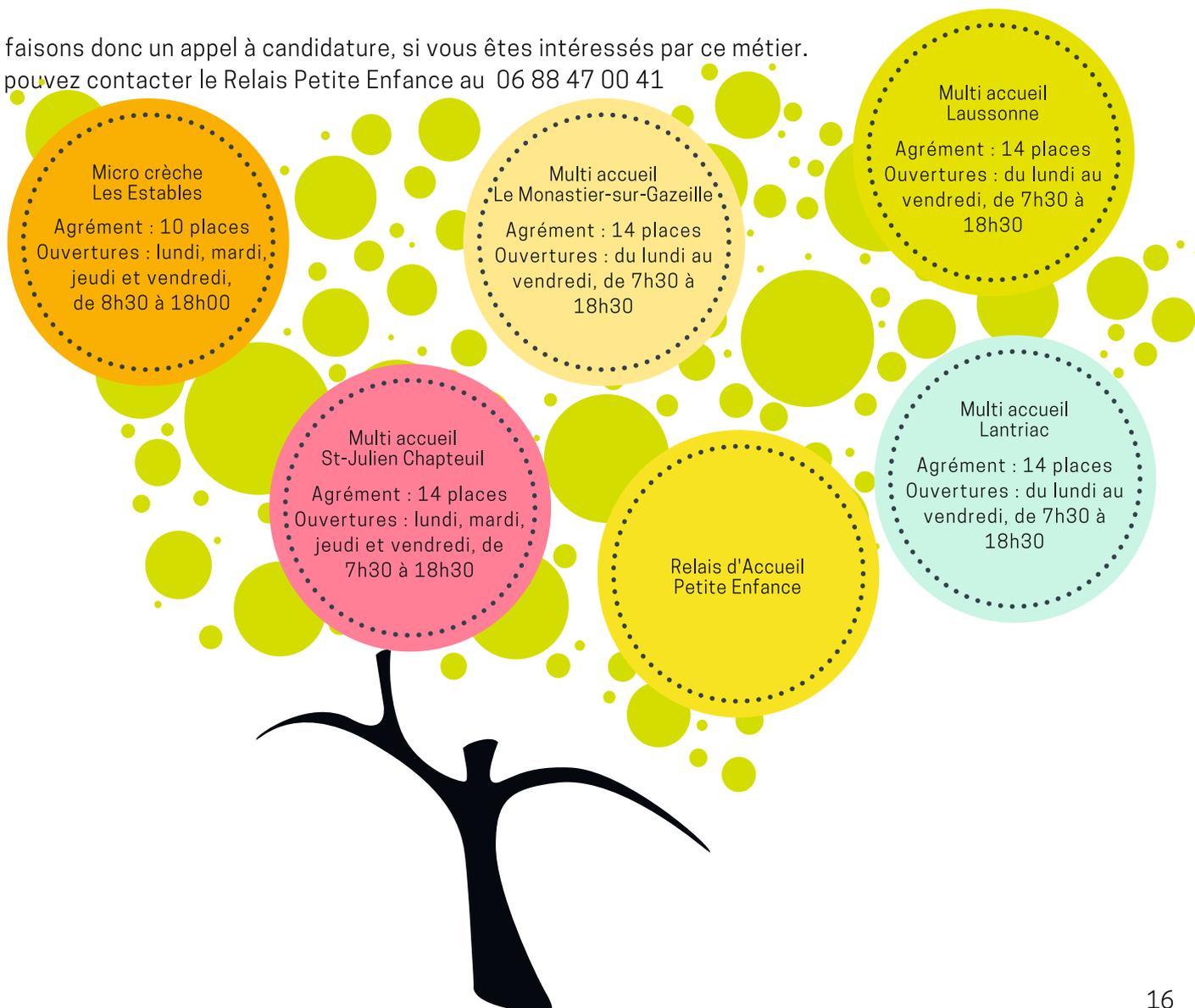
Depuis janvier 2018, nous avons déjà accueilli 214 enfants au sein de nos structures collectives, mais malgré cette offre importante, des familles ne peuvent accéder à ce service par manque de places.

La modification des agréments est en lien étroit avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), dans le cadre d'un contrat signé pour une durée de 4 ans. Il est donc difficile pour la collectivité de procéder à des modifications durant cette période.

Aussi, les bâtiments actuels ne peuvent pas tous absorber une plus grande capacité.

Nous avons de nombreuses assistantes maternelles qui permettent aux familles de ne pas rester sans mode de garde. Toutefois sur certaines communes en raison de départ en retraite ou autre, les assistantes maternelles agréées manquent.

Nous faisons donc un appel à candidature, si vous êtes intéressés par ce métier. Vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance au 06 88 47 00 41





## ▼ Une nouvelle direction à la crèche du Monastier

### Rencontre avec Mathieu...

Je m'appelle Mathieu CARRIERE, je suis éducateur spécialisé de formation et ai une expérience professionnelle dans le milieu spécialisé depuis une douzaine d'années.

Cet emploi de directeur de crèche est une véritable réorientation dans ma vie professionnelle, un défi personnel et une vraie chance.

Mon accueil par le vice-président chargé de la petite enfance Monsieur Michel ARCIS, le personnel de la Communauté de Communes, les directrices des autres multi-accueils ainsi que par l'équipe du multi-accueil du Monastier a été bienveillant et a permis une mise en confiance, importante pour ce départ. Je les remercie encore pour cela.

Le multi-accueil du Monastier m'a donné tout de suite une impression chaleureuse et accueillante. La structure étant bien disposée, elle permet de donner une place à tous les âges et à l'accompagnement qui doit être fait pour chacun des enfants. Ensuite j'ai remarqué un grand dynamisme autour de ce lieu. Par l'équipe, d'une part, très professionnelle, qui ne cesse de vouloir innover sur les activités proposées aux enfants. D'une autre, par l'implication des familles. En effet, les parents montrent un engagement auprès de leurs enfants mais aussi dans la structure. Une volonté de participer aux réunions, aux actions menées par la crèche et toujours preneurs des sorties que nous leur proposons. Également, la crèche peut s'appuyer sur de multiples associations, des bénévoles et les structures locales pour que la crèche soit un lieu qui ne reste pas cloisonné et inscrit ces enfants dans une dynamique de futurs citoyens.



**Mathieu CARRIERE**  
**Directeur du muti-accueil**  
**du Monastier-sur-Gazeille**

## ▼ Guichet Unique et Relais

Lieu d'information, d'animation et d'échanges au service des parents, des enfants, des assistants maternels et gardes à domicile, le Relais Accueil Petite Enfance a mis en place dans le cadre de nouvelles missions un guichet unique au service des familles habitant les communes du territoire. Le Relais centralise désormais les demandes d'accueil, de nature collective ou individuelle via le site internet [www.mon-enfant](http://www.mon-enfant) qui facilite les démarches des parents.

Ce guichet unique de traitement des demandes d'accueil des parents permet :

- l'amélioration de la mise en relation de l'offre et de la demande
  - la coordination des acteurs de la petite enfance pour apporter une réponse aux familles
  - l'optimisation de l'offre disponible
- Dans ce cadre, la mission du Relais est de :
- proposer rapidement un rendez-vous physique aux familles ayant formulé une demande via le téléservice du site [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr) (pour approfondir le besoin, présenter les solutions existantes sur le territoire, orienter vers le mode de garde adapté)
  - assurer une coordination et un travail en réseau avec les acteurs locaux (EAJE, élus, service petite enfance)

Coordonnées du Relais : 06 88 47 00 41





## ▼ Travaux à la Micro-crèche des Estables

Suite à une demande de la PMI, et financés par la CAF et la Communauté de Communes du Mézenc Loire Meygal, de gros travaux ont été réalisés au sein de la micro-crèche des Estables.

Le lundi 14 mai 2018, les enfants ont été chaleureusement accueillis dans les locaux du club enfant du village vacances des Estables. Il a fallu compter 5 semaines de travaux de maçonnerie et de peinture, menés tambour battant, pour réintégrer le 21 juin 2018 une nouvelle structure resplendissante. De nouveaux espaces ont été pensés pour répondre au mieux aux besoins des enfants et des parents :

- une pièce réservée à l'accueil des familles ainsi qu'un bureau pour la responsable de la structure.

- un réaménagement de la pièce de vie avec un espace cuisine fermé par un portillon, pour le bien-être et la sécurité des enfants.

Cette jolie micro-crèche accueille vos enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 18H. Pour tout renseignement, veuillez contacter Cécile Calteau au 04 71 08 39 29



## ▼ Du changement pour l'ALSH "AFR Pays du Mézenc"

Au 1er janvier 2019, l'ALSH "AFR Pays du Mézenc" (situé au Monastier/Gazeille), actuellement en Délégation de Service Public (DSP) assurée par l'association « Familles Rurales Pays du Mézenc » sera repris en gestion directe par la Communauté de Communes du Mézenc Loire Meygal. La collectivité gèrera donc deux centres de loisirs basés sur les communes de Lantriac et du Monastier-sur Gazeille.

Suite à cette décision et à une enquête de satisfaction auprès de la population, un travail d'harmonisation des deux centres a vu le jour.

## ▼ Arrivée de Caf & Grenadine

C'est quoi ?

"Caf et Grenadine" est un lieu de vie ouvert à tous, principalement aux enfants de 0 à 18 ans et à leur entourage familial et social, dans lequel on peut boire et manger, où l'on vient jouer, se rencontrer, lire, se reposer, ne rien faire...

C'est où ?

A coté du centre de loisirs au 30 rue Saint Pierre - 43150 LE MONASTIER/GAZEILLE.

Mail : [cafegrandine@outlook.fr](mailto:cafegrandine@outlook.fr)

Facebook : [cafegrenadinemonastier](https://www.facebook.com/cafegrenadinemonastier)



## ▼ Résidences services



Une nouvelle dynamique pour nos résidents dans un lieu chaleureux et convivial sera mise en place dès janvier 2019.

En effet, afin de répondre aux exigences réglementaires et de sortir d'un fonctionnement où le seul moment de convivialité était le moment du repas, il a été indispensable de revoir l'organisation des résidences services de notre territoire.

La communauté de communes Mézenc Loire Meygal a décidé de confier l'organisation des services aux résidents à la fédération ADMR. Une nouvelle association « RESIDENCES SENIORS - ADMR 43 » spécialement dédiée aux résidences services a vu le jour le 17/05/2018 au sein de la Fédération.

Cette nouvelle entité représentée par son Président, Monsieur Bernard ROCCHICCIOLI permettra de proposer des prestations en conformité avec la législation, d'adapter les prestations aux besoins réels de chaque résident et de redonner vie aux résidences.

La collaboration entre la communauté de communes MEZENC LOIRE MEYGAL et l'association RESIDENCES SENIORS - ADMR 43 engendrera une nouvelle dynamique au sein de nos résidences. La signature d'une convention déterminera les modalités de fonctionnement et l'élaboration d'un règlement intérieur. De nouvelles prestations plus individualisables seront proposées, des animations encadrées principalement par des bénévoles 1 à 2 fois par semaine, ainsi que des ateliers initiés par des prestataires extérieurs...



## ▼ Programme Habiter Mieux

La communauté s'est engagée pour 5 ans dans la démarche. En matière thermique, avec le Programme Habiter Mieux piloté par l'ANAH, l'objectif est d'atteindre une économie prévisionnelle d'au moins 25% de la consommation énergétique initiale.

Dans le cadre de ce programme, l'ANAH apporte un aide de 35% à 50% de la dépense subventionnable, sur une dépense éligible allant jusqu'à 20 000 €.



À ceci s'ajoute, une prime FART, de 10% qui transite aussi via l'ANAH. À ces aides, s'ajoutent : l'aide additionnelle que la Communauté de Communes a décidé d'apporter à hauteur de 300 €, une aide de 500 € du Conseil Départemental pour les propriétaires très modestes et les aides des organismes sociaux (caisses de retraites,...) ; Depuis le 1er janvier 2018, 12 dossiers ont été aidés par la communauté de communes sur les communes de Saint-Julien Chapteuil, Le Monastier-sur-Gazeille, Alleyrac, Queyrières, St Front, Salettes et Laussonne.

## ▼ Transport scolaire



|                   |                                 |                                      |
|-------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Quelques chiffres | <b>année scolaire 2018/2019</b> |                                      |
|                   | 17 cars                         | 500 élèves transportées chaque jours |
|                   | 1031€ coût annuel par élève     | 1400 km parcourus / jour             |

# ACTION D'ANIMATION CULTURELLE & SPORTIVE, VIE ASSOCIATIVE

## ▼ Aides aux associations 2018

### chiffres... par secteur

Quelques

**10800€** SPORT | **10200€** FESTIVALS

**26781€** CULTURE | **1250€** AGRICULTURE

**76971€** TOURISME | **76971€** ENFANCE/JEUNESSE



## ▼ Paroles du Mézenc

« Là-haut, dans ce pays où la burlle siffle entre les maisons et sonne comme une langue commune parlée, partagée, bavardée par tous et toutes, l'équipe de l'AMTA et celle du CDMDT43 se sont immiscées dans le quotidien des villages ».

Cet objet documentaire pose un regard tantôt artistique, tantôt ethnographique sur les identités des territoires et des habitants, laissant ainsi aux nouveaux arrivants et aux générations futures les traces d'une mémoire qui tend à disparaître. Au-delà de l'aspect sauvegarde de cette mémoire, il s'agit également de faire émerger des problématiques et questionnements communs à toutes les campagnes et les montagnes, à partir des exemples issus des enquêtes menées.

Ce film est l'une des réalisations issue du projet de territoire LEADER « Paroles ». Projet de valorisation du patrimoine culturel immatériel porté par le Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles de Haute-Loire, il a représenté deux années de travail entre septembre 2016 et septembre 2018. Il poursuit les objectifs de recenser et collecter des éléments de ce patrimoine sur le pays du Velay pour le partager, favoriser le lien social et la transmission entre les différentes générations par le biais de créations artistiques et de diffusions publiques.

Pour en savoir plus sur le projet « Paroles », voir les dates des prochaines projections et pour visionner le film en ligne, rendez-vous sur le site internet [www.cdmdt43.com](http://www.cdmdt43.com).



## ▼ Dossier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

En 2017 en lien avec la future identité « Montagnes et Volcans » mise en avant par le schéma départemental en matière de développement touristique, la communauté de communes associée aux territoires des Sucs et du Haut Lignon a candidaté puis a été reçue comme lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « diversification station de montagne » dont l'objectif principal est de favoriser les investissements publics et privés allant dans le sens de la diversification 4 saisons et développer des actions de marketing et de promotion qui s'y rapportent.

La Région apporte ainsi à titre d'exemple son soutien au développement de l'offre VTT et VTT à assistance électrique, ainsi qu'au montage d'un produit itinérance sur l'ensemble du territoire constitué par les trois communautés de communes, des porteurs de projet ont aussi reçu le soutien financier de la région dans leurs projets : la luge 4 saisons aux Estables (lugik parc), le pôle résidentiel de loisirs de la gare des Badioux ...



## ▼ Grottes de couteaux

Fermées plusieurs mois pour réaliser des travaux de purge et dévégétalisation des grottes, mais aussi pose d'ancrages, afin d'assurer la sécurité des visiteurs, les grottes de Couteaux ont connu d'importants travaux au printemps 2018.

Ce furent quatre semaines de travaux réalisés par l'entreprise Ozone Travaux Spéciaux, basée dans les Pyrénées Orientales, pour un montant de 30000€, partagée par moitié entre l'État et la communauté de communes.

## ▼ Signalétique Respirando



Dans le cadre du dossier "station Respirando Mézenc Loire Meygal", une implantation et actualisation de Relais Information Service (RIS) a vu le jour au printemps 2018, afin de faciliter l'information et la valorisation des activités pleine nature de notre territoire.

Ces panneaux sont implantés dans les 22 communes de notre territoire.

## ▼ Étude site classé du Mézenc

Le site classé concerne les communes de St Front, Les Estables, et Chaudeyrolles pour sa partie altiligérienne et les communes de Saint Martial, La Rochette, Borée et Le Béage pour sa partie ardéchoise. Toutes ces communes font partie du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNRMA) à l'exception de Saint-Front.

Le Parc est maître d'ouvrage de la réalisation de l'étude globale portant sur l'accueil, la signalétique et la communication du site classé du Mézenc dont les objectifs peuvent être synthétisés ainsi :

- Valoriser le site, dans le strict respect de son identité particulière et de son caractère exceptionnel ;
- Mieux accueillir les visiteurs et mieux répartir leur flux lors des pics de surfréquentation estivale : lever les points de blocage (Peccata, Boutières) et résoudre les dysfonctionnements (stationnement, signalétique, accueil)
- Améliorer les dispositifs de communication en vue de favoriser la fréquentation touristique sur les communes concernées.

Ce travail s'inscrit dans le cadre des plans de coopérations établies entre les deux communautés de communes et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.



## ▼ Itinérance touristique et numérique sur le territoire Mézenc Loire Meygal

La communauté de communes possède un intérêt paysager majeur et souhaite mettre en valeur son patrimoine riche et diversifié. Elle a décidé de travailler sur une mise en valeur par des mobiliers d'interprétation et des aménagements ... Ce projet concerne la Haute Vallée de la Loire, les communes de Moudeyres, Laussonne et Saint Julien Chapeuil.

Elle s'est entourée des compétences de professionnels dans une première phase pour assurer la maîtrise d'œuvre : collecte de données, construction de l'offre de médiation. Sont intervenus pour cette phase une équipe composée du CPIE Du Velay, de l'agence Excepto, de l'entreprise MASKOTT pour les contenus numériques et Christine MAURIN pour les illustrations le montant total de cette première phase s'élève à 71 035 € .



Pour la seconde phase concernant les pupitres, tables d'interprétation pour Moudeyres et Laussonne, mobiliers artistiques propres au sentier des étoiles de Saint Julien, les surfaces informatives, Escale Design a été retenu pour un montant de 42430 €.

La mise en place de ces éléments devra intervenir pour la saison estivale.

## ▼ Collaboration avec l'association Meygalit Insertion

Depuis un certain temps, la collectivité confie les travaux de balisages des chemins PR et de l'espace trail du Meygal, à l'association Meygalit Insertion, basée sur la commune de St Julien-Chapteuil.

### **Rencontre avec son Directeur.**

Meygalit est une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Œuvrant pour l'autonomie des personnes, elle travaille et s'engage à trouver des réponses contre l'exclusion sociale et professionnelle de ses salariés.

Son support d'activité est la rénovation du petit patrimoine, l'entretien de l'espace naturel, le balisage des chemins de randonnées ainsi que divers travaux de services aux collectivités. Si les exigences restent les mêmes qu'une entreprise « classique », l'activité et la réalisation des travaux devient un support et un moyen de faire évoluer le salarié en insertion sur le plan professionnel et social.

Le chantier est un lieu où l'on considère la personne dans son intégralité, où l'on propose des solutions et où on met en place un accompagnement en tenant compte des compétences de la personne et du marché de l'emploi.

Présente depuis 10 ans sur Saint-Julien-Chapteuil, Meygalit offre à ses salariés une opportunité d'emploi, un statut social et un tremplin pour une nouvelle vie professionnelle.

De passage chez Meygalit, les 12 agents polyvalents se préparent à leur future sortie de en développant des savoir-faire et savoir-être au travers de l'accompagnement social et professionnel.



**Emmanuel ROUX**  
**Directeur Meygalit**

### **L'activité vue par les salariés de MEYGALIT**

La période d'été à Meygalit laisse une grande place au balisage et à l'entretien des chemins de randonnée. En quoi consiste réellement cette activité et comment la vivons-nous au quotidien ?

Les communautés de communes et les communes font appel aux services de Meygalit pour l'entretien et le balisage de leurs chemins de randonnée. Ces chemins de randonnée sont empruntés par les locaux mais aussi par les touristes, l'entretien et la signalisation doivent être parfaitement réalisés pour que leur promenade se passe bien. Nous réalisons essentiellement le balisage des chemins de petites randonnées (PR) marqués à la peinture jaune mais aussi quelques circuits trails et VTT.

À l'annonce de cette activité sur Meygalit nous avons tous des visions différentes de celle-ci. Pour certains elle paraissait plutôt sympa : découverte des promenades du territoire, ressourcement en pleine nature ou encore contact avec la faune et la flore locale. Pour d'autres elle semblait être très difficile à cause de son exigence physique.

En réalité, l'entretien et le balisage des chemins de randonnée, c'est un vrai métier ! Tout d'abord il faut se familiariser avec le matériel technique. On apprend à se servir d'une débroussailleuse et d'une tronçonneuse pour entretenir les chemins, puis également à connaître et utiliser les outils indispensables à la réalisation du balisage. On a le couteau, le papier à poncer, les limes, la plane de charbon, les sécateurs, scies, pinceaux, râpes et autocollants. Chaque année, l'association met en place une formation balisage pour que chacun d'entre nous connaisse toutes les normes à respecter ainsi que la technique à utiliser pour poser une balise.

Lorsqu'on réalise l'entretien et le balisage des chemins de randonnée on est confronté à plusieurs difficultés mais aussi à des moments de satisfaction.

## ▼ Nouvel Office de tourisme intercommunal

Du changement pour l'Office de Tourisme mais une seule et même ambition, la satisfaction des vacanciers

### Une nouvelle équipe

Si l'Office de Tourisme Mézenc Loire Meygal était auparavant géré sous un régime associatif, depuis juin 2018, à la demande des élus du territoire, l'Office de Tourisme a été intégré au sein de la Communauté de Communes en régie directe (un service de la Communauté de Communes). Comme les étés précédents, l'Office de Tourisme a assuré des permanences aux Estables, à Saint-Julien-Chapteuil, au Monastier-sur-Gazeille et à Fay-sur-Lignon avec une nouvelle équipe. En effet, seule Sophie MARION a souhaité poursuivre l'aventure Office de Tourisme, vous pouvez la rencontrer plus particulièrement au point d'accueil des Estables.

Depuis juin, c'est Pierre SEJALON qui a repris la fonction de Directeur de l'Office de Tourisme et succède donc à Benjamin AMIRA.

Aujourd'hui l'équipe de permanents de l'Office de Tourisme est donc composée de :

Sophie MARION, Guillemette LARDANCHET, Sandrine ARGAUD, Marie-Hélène CORTIAL (l'été, à temps partagé entre l'Office de Tourisme et la Mairie du Monastier-sur-Gazeille) et Pierre SEJALON. Bien sûr des saisonniers viennent compléter l'équipe en saison hivernale et estivale.

L'Office de Tourisme vient d'opérer une nouvelle mutation en modifiant ses statuts pour se structurer depuis le 1er janvier 2019 en Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Le Comité de Direction est composé de :

- 9 élus communautaires & 9 suppléants,
- 7 acteurs touristiques du territoire

& 7 suppléants.

Président : André FERRET

Vice Président : Gilles RECTON



### Quels objectifs pour ce changement ?

Une nouvelle gouvernance avec un lien et un échange fort entre élus et professionnels. En effet, L'Office de Tourisme Mézenc Loire Meygal est maintenant piloté par un Comité de Direction mixte associant élus communautaires et professionnels du Tourisme. Une structure opérationnelle pour assurer un développement touristique partagé.

Une structure d'accueil mais pas que ! Bien évidemment, ce statut permet d'organiser les différents points d'accueil (Saint-Julien-Chapteuil, les Estables, Le Monastier-sur-Gazeille, Fay-sur-Lignon) mais également de gérer des structures de loisirs comme La Gare patinoire. Avec la création de l'EPIC, La Gare devient donc une activité complètement intégrée au sein de l'Office de Tourisme.

Un outil de développement, en effet cette nouvelle organisation permet également d'offrir plus de réactivité dans les démarches de l'Office de Tourisme et d'imaginer la conception et la commercialisation de produits touristiques via, notamment, son site internet.

Un lien fort avec la Communauté de Communes et ce même si l'Office de Tourisme possède une entité propre et un budget indépendant. En effet, les statuts de l'EPIC positionnent l'Office de Tourisme comme un outil incontournable du développement touristique du territoire et une structure consultative pour analyser et accompagner les projets touristiques.

### Quels moyens pour l'Office de Tourisme ?

L'Office de Tourisme Mézenc Loire Meygal dispose d'un budget indépendant qui est voté par le Comité de Direction et validé par le Conseil Communautaire.

## ▼ Nouvel Office de tourisme intercommunal

Les ressources de l'Office de Tourisme proviennent de :

- Subventions de la Communauté de Communes (financières mais également liées à la mise à disposition des locaux notamment)
- La taxe de séjour
- Les partenariats avec les acteurs du territoire (hébergeurs, prestataires d'activités, commerces...) dont les tarifs sont votés par le Conseil Communautaire
- Les recettes propres à l'Office de Tourisme notamment la vente de cartes et topoguides. Les nouveaux statuts de l'Office de Tourisme devrait à permettre de développer ses ressources propres.

### Rencontre avec le directeur...

#### Peux-tu nous dire deux trois mots sur toi ?

Je suis originaire de Haute Loire. J'ai fait des études de marketing touristique et j'ai toujours travaillé dans le tourisme : les musées nationaux à Paris, Village de vacances, offices de tourisme en stations de ski, parc d'attraction et en 2016 j'ai souhaité revenir en Haute Loire afin de m'y installer en souhaitant participer au rayonnement du territoire. C'est comme ça que j'ai créé l'agence L'autre chemin et développer la découverte du territoire à vélo.

### Pourquoi le poste de direction de l'office de tourisme Mézenc Loire Meygal ?

Je l'ai vu comme une réelle opportunité de m'engager sur ce territoire pour lequel j'ai une grande affection. L'intérêt du poste c'est la diversité des missions qui sont proposées : accueillir les vacanciers, pérenniser et développer les actions qui sont mises en place (site internet, documents) mais aussi travailler sur la structuration de l'office de tourisme : repositionner ses missions et ses objectifs en adaptant son statut, son fonctionnement ; aller à la rencontre des partenaires et s'approprier leurs enjeux. Pour moi c'est une chance de valoriser un espace authentique et préservé. En effet le vacancier est en recherche de sens, de vraies rencontres, de produits de qualité, de curiosité patrimoniales vivantes et les activités de pleine nature.

### Quel projet pour le tourisme en Mézenc Loire Meygal ?

Mon ambition serait de pouvoir positionner le tourisme comme lien entre les populations locales, les élus et la communauté de communes, d'engager une démarche collaborative entre tous les acteurs du territoire, de construire un projet compris et partagé où le vacancier (ses besoins, ses envies) est au centre de nos préoccupations.



Pierre SEJALON  
Directeur

## Organigramme

### Comité de direction

Président : André FERRET  
Vice-Président : Gilles RECTON  
9 élus communautaires  
7 professionnels du tourisme

### Directeur

Pierre SEJALON

### Office de tourisme

- Sophie MARION  
Conseillère en Séjour - 80%  
- Sandrine ARGAUD  
Conseillère en séjour - 50%  
- Guillemette LARDANCHET  
Conseillère en séjour - 50%  
- Marie-Hélène CORTIAL  
Temps partagé OT/Mairie  
- Saisonniers(ères)

### La Gare-Patinoire

- Cyril ANDREAU  
Responsable de site  
- Camille SAGNARD  
Agent d'accueil  
- Fanélie BESSETTE  
Agent d'accueil (apprentissage)  
- Saisonniers(ères)

# Communauté de Communes Mézensc Loire Meygal

10 place Saint-Robert  
43260 SAINT-JULIEN CHAPTEUIL

04 71 01 14 34

[contact@mezencloiremeygal.fr](mailto:contact@mezencloiremeygal.fr)

[www.mezencloiremeygal.fr](http://www.mezencloiremeygal.fr)

Suivez-nous sur 

Directeur de publication : Philippe DELABRE

Coordination de la rédaction et rédaction : Céline BENEZIT

Remerciements : les services de l'intercommunalité

Crédits Photos : Communauté de Communes Mézensc Loire Meygal

Tirages : 6500 exemplaires

Conception/réalisation : [www.canva.com](http://www.canva.com)

Impression : Imprimerie Jeanne d'Arc

